

EN TOUTE FRANCHISE

Nice, le 19 avril 2016

ELECTIONS CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ELECTIONS CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU 20 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2016

Madame, Monsieur,

Vous serez bientôt appelés à voter pour vos représentants aux C.C.I. et C.M.A.

Après la Loi autorisant l'ouverture du Dimanche et celle de Modernisation de l'Economie de 2008, **le législateur a supprimé** dans les commissions examinant les autorisations de grandes surfaces :

- **le critère des emplois salariés et non-salariés**
- **la représentation des commerçants-artisans**

Ces commissions sont composées de 7 élus locaux et 4 personnalités qualifiées pour décider de la **disparition de votre entreprise commerciale ou artisanale et de vos emplois**, sans que ne soit évaluées les pertes humaines et financières, **sans que vous soyez indemnisés et sans vous demandez votre avis.**

Votre seule représentation, pourrait être au moment de l'élaboration des documents d'urbanisme, encore faut-il que ces documents soient programmés, réalisés et appliqués.

Les documents d'urbanisme fixent les orientations de l'aménagement commercial des territoires.

Si vous voulez redynamiser votre commerce, les centres villes et stopper l'expansionnisme des grandes surfaces en périphérie, **le choix de vos représentants aux élections est primordial.**

Devant le constat catastrophique et la paupérisation des centres villes, nous avons interpellé :

Madame Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail : <http://www.en-toutefranchise.com/myriam-el-khomri-loi-travail/>

Monsieur Bernard KLEYNOFF, Président de la C.C.I. de Nice : <http://www.en-toutefranchise.com/actualite/actualites/>

Monsieur Jean-Pierre CALVEZ, Président de la C.M.A. 06

Trop de charges pèsent sur vos entreprises, vous avez votre mot à dire dès maintenant avec le droit de vous présenter aux élections des C.C.I. et des C.M.A., ou de choisir les personnes qui vous représenteront réellement et seront vos porte-paroles auprès des élus <http://www.en-toutefranchise.com/les-dysfonctionnements/trop-de-charges-pesent-sur-les-entreprises/>

Vous pouvez nous rejoindre en adhérant pour la défense de votre emploi, votre outil de travail et les emplois de vos salariés : <http://www.en-toutefranchise.com/adherez/>

L'union fait la force, ENSEMBLE nous sommes plus forts !

En espérant que vous rejoindrez notre association de défense des commerçants et artisans,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Martine DONNETTE, la Présidente